

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 18 FÉVRIER 2021

Comité Stratégique
de Filière Bois

ARBITRAGES RE2020 : LA FILIÈRE BOIS S'INQUIÈTE DES AJUSTEMENTS ET IMPRÉCISIONS FACE AU DÉFI DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Alors que le Gouvernement affichait des objectifs très clairs pour relever le défi de la neutralité carbone en 2050, en s'appuyant sur un cadre réglementaire strict porté par la RE2020, la filière bois s'inquiète, tant sur le calendrier que sur le fond de cette réglementation. Les arbitrages présentés aujourd'hui par la ministre du logement Emmanuelle Wargon interpellent les professionnels du bois sur la perte de visibilité que ces annonces donnent aux acteurs de la construction. Ces décisions laissent la filière interrogative sur la possibilité d'atteindre les objectifs de décarbonation. Au moment où il est urgent d'agir, la filière bois appelle une clarification afin que la France soit à la hauteur des enjeux du changement climatique.

En effet, la conférence de presse de la ministre soulève beaucoup d'interrogations et les acteurs du bois attendent des réponses précises, en particulier sur 3 points :

- La mise en œuvre de l'ACV (Analyse du Cycle de Vie) dynamique selon les paramètres retenus à ce jour et présentés au Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique de janvier 2021, est-elle confirmée dans le décret sur la durée de 10 ans ?
- Pourquoi déplaçonner le seuil carbone pour traiter la problématique de l'inconfort d'été et ne pas avoir une obligation de résultat, ce qui est possible avec tous les matériaux de construction ?
- Pourquoi rehausser les seuils d'émission carbone alors que c'est antinomique avec l'objectif de neutralité carbone ?

La filière bois rappelle qu'à travers son « Plan Ambition Bois-Construction 2030 », elle s'engage à accompagner le Gouvernement et tous les acteurs de la construction dans leur réponse aux enjeux de la neutralité carbone.



Sandra, Anaïs & l'Équipe ADOCOM-RP – Service de Presse –
vous remerciant de votre attention.

ADOCOM®-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM